

## Formation Initiale du Personnel Non Electricien **HABILITATION ELECTRIQUE INITIAL**

« Exécutant » et/ ou « Chargé de chantier » en BT et HTA B0, H0, H0V

### Objectifs

A l'issue de cette action de formation, le participant sera capable :

- De réaliser en sécurité des travaux non électriques dans l'environnement d'ouvrages ou d'installations électriques et/ou en assurer la direction suivant les exigences de la norme NF C18-510.
- Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
- Citer les zones d'environnement et leurs limites
- Nommer les acteurs et les documents concernés par les travaux
- Appliquer les prescriptions liées à son titre d'habilitation
- Faire appliquer une instruction de sécurité

### Personnes Concernées

Personnel non-électricien amenés à travailler dans l'environnement d'une installation électrique.  
Aucune connaissance en électricité n'est demandée.

### Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée

### Méthodes Pédagogiques

La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée. La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.

**30% du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.**

### Moyens Pédagogiques

Vidéoprojecteur, écran.

Plateau d'équipements techniques pour mise en situation

**Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage,**

### Durée

2 jours (14 heures).

## Contenu Formation

### Module Commun

- Réglementation et textes
- Grandeurs électriques et effets du courant électrique
- Conditions d'habilitation
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

### Module Propre à l'Habilitation

- Acteurs concernés par les travaux
- Limites de l'habilitation indice « 0 »
- Risques liés à une situation donnée
- Applications Pratiques